

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 15 DECEMBRE 2021

L'an DEUX MILLE VINGT ET UN, le Conseil Municipal de Sainte-Geneviève-des-Bois, régulièrement convoqué le 9 décembre 2021, s'est réuni, en raison de la crise sanitaire, de manière exceptionnelle à la salle Gérard Philippe sous la présidence de Monsieur Frédéric PETITTA, Maire.

#### Etaient présents :

Frédéric PETITTA, Nathalie VASSEUR, Jean-Pierre VIMARD, Michelle BOUCHON, Philippe ROGER, Alice SEBBAG, Marc LE MEUR, Mohammed ZAOUI, Maria DE JESUS CARLOS, Héritier LUNDA, Danièle GARCIA, Brahim OUAREM, Karla AREL, Philippe DECOMBLE, Franck CHAUVEAU, Naïma FERROUDJI, Franklin OBIANYOR, José MARTINS, Marie-Dominique CRIBIER, Marc ESNAULT, Jacques BENISTY, Mélanie SCHLATTER, Marie-Noëlle ROLLY, Quentin CHOLLET.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil Municipal et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article 2121.17 du code du texte précité.

#### Excusés ayant donné pouvoir :

Nadia CARCASSET (pouvoir à Danièle GARCIA), Olivier LEONHARDT (pouvoir à Frédéric PETITTA), Séverine BUSSON (pouvoir à Brahim OUAREM), Eléonore MORENO (pouvoir à Philippe ROGER), Laurence MOLINARI (pouvoir à Alice SEBBAG), Brigitte JAUNET (pouvoir à Nathalie VASSEUR), Jacques BOULANGER (pouvoir à Marc Esnault), Patricia BARTOLI (pouvoir à Marie-Dominique CRIBIER), Norman PANTER (pouvoir à Maria DE JESUS CARLOS), Isabelle QUESNEL, (pouvoir à Franck CHAUVEAU), Jérémy SIMON (pouvoir à Marc LE MEUR), Farah QADHI (pouvoir à Héritier LUNDA), Thomas ZLOWODZKI (pouvoir à Jacques BENISTY), Thierry BESSE (pouvoir à Melanie SCHLATTER).

#### Absents

Yassin LAMAOU

#### Nombre de membres

composant le conseil : 39

en exercice : 39

présents : 24

représentés : 14

absents : 1

Monsieur le Président ayant procédé à l'appel nominal, déclare la séance ouverte

Monsieur CHOLLET est élu secrétaire.

Monsieur COLOMBELLI, Directeur Général des Services, assiste à la séance

Publiée le : **CONSEIL MUNICIPAL DU** : **15 DECEMBRE 2021**  
**17 DEC. 2021**  
Présents : 24 **DELIBERATION N°** : **14468**  
Représentés : 14  
Absents : 1 **DGST DE SECTEUR** : **DENIS DRAPPIER**

Pour : 37 **SERVICE** : **AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLES**  
Contre :  
Abstention : **AFFAIRE SUIVIE PAR** : **CECILE BURLET**  
M. Ouarem ne prend pas part au vote en qualité de Président du SMOYS

## **MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE ORGE YVETTE SEINE (SMOYS)**

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

**VU** le code général des collectivités territoriales notamment son article L5211-20,

**VU** l'arrêté inter préfectoral n°2019-PREF-DRCL-177 du 29 mai 2019 portant les statuts modifiés du Syndicat Mixte Orge Yvette Seine, (SMOYS),

**VU** la délibération du comité syndical du SMOYS du 25 mars 2021 approuvant à l'unanimité la modification des statuts du Syndicat Mixte Orge Yvette Seine,

**VU** la délibération du comité syndical du SMOYS du 20 octobre 2021 approuvant à l'unanimité la modification des statuts du Syndicat Mixte Orge Yvette Seine,

**CONSIDERANT** que les collectivités membres du SMOYS doivent délibérer afin d'adopter la modification des statuts qui les fait évoluer d'une part pour permettre une équité de représentativité de chaque commune associée au territoire d'intervention du Syndicat et d'autre part pour élargir le champ des compétences du Syndicat, de manière qu'il puisse agir pour le compte de ses collectivités membres et contribuer au mieux à la mise en œuvre de la transition énergétique. A cette fin, le Syndicat se voit désormais autorisé à participer à la production d'énergie solaire, à la mise en place d'infrastructures de recharge Bio GNV, à participer au développement de la filière Hydrogène, à accompagner ses collectivités membres dans la maîtrise de leur demande d'énergie, à conduire pour leur compte les diagnostics de performance énergétique de leurs bâtiments publics, et à assurer des missions de conseil en matière d'économie d'énergie,

**VU** le projet de statuts,

**CONSIDERANT** l'avis de la Commission Ecologie, Transversalité des politiques environnementales, Transports, Mobilités, Habitat, Urbanisme, Equilibre Urbain, Développement économique, Commerces, Relations internationales réunie le 1<sup>er</sup> décembre 2021,

### **APRES EN AVOIR DELIBERE**

**ADOpte** les nouveaux statuts du Syndicat Mixte Orge Yvette Seine (SMOYS).

**MANDATE** le Président du SMOYS pour solliciter Monsieur le Préfet de l'Essonne, afin d'arrêter les nouveaux statuts du SMOYS par arrêté préfectoral.

Pour extrait conforme

**Frédéric PETITTA**  
Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois  
Vice-président de Cœur d'Essonne Agglomération

